

Réfléchir à l'aménagement de locaux à usage professionnel au sein de l'espace marchand et à l'amélioration de l'offre de santé

Publication : 13 octobre 2015

Définir la programmation et les conditions futures d'implantation

Conforter la réponse aux besoins de proximité



L'essentiel

Regrouper l'offre de soins et les commerces de proximité dans un lieu facilement identifiable par les habitants et usagers du quartier

Vérifier l'opportunité et les conditions d'implantation d'une maison de santé au sein de l'équipement commercial

Les enjeux

Faciliter l'accès aux soins en proposant une offre de santé de proximité

Conforter la fréquentation des commerces

Attirer des personnes habitant en dehors du quartier

Les objectifs et les stratégies de l'action

Développer l'offre de soins en un même lieu, moderne, conforme et accessible aux besoins des professionnels de santé

Encourager la venue de médecins dans des territoires où l'offre de soins est déficitaire

Favoriser la mixité fonctionnelle

Les actions préalables

Recueillir les éléments de contexte relatif au quartier (population, desserte...), le projet de rénovation urbaine et le projet immobilier

Consulter des cabinets spécialisés sur la base d'un cahier des charges d'étude d'opportunité et de faisabilité

Le descriptif de l'action

Etat des lieux des ressources (équipement en établissements de santé et offre libérale, répartition territoriale et densité...) et des besoins en matière de santé sur la base de données quantitatives et de relevés de terrain ;

Recueil de l'avis des professionnels de santé sur l'offre de santé actuelle, son évolution prévisible, son adéquation aux besoins, ainsi

que leur satisfaction par rapport à leur situation actuelle en termes de conditions de travail et de locaux ;

Evaluation de l'intérêt des professionnels de santé pour un regroupement physique et leur adhésion à des pratiques coopératives et donc à un projet de pôle médical pluri-professionnel ;

Organisation d'une concertation collective et évaluer la dynamique existant entre professionnels ;

Analyse des facteurs d'attractivité du projet immobilier et de ses contraintes techniques ;

Recueil de l'avis des partenaires institutionnels sur l'opportunité et la faisabilité du projet ;

Proposition de scénarios d'implantation et de fonctionnement du futur pôle de santé et un schéma d'aménagement des surfaces ;

Accompagnement, le cas échéant, des professionnels de santé dans l'élaboration d'un projet de santé tel que défini dans le cahier des charges national des maisons et pôles de santé

Les acteurs

Porteur de projet, Collectivité locale, Cabinet spécialisé, Habitants, Professionnels de santé

Coût et financement de l'action

Cette action peut être conduite par un cabinet spécialisé dans le cadre d'une étude de faisabilité estimée à environ 10 000 €

Le calendrier de l'action

3 mois dans le cadre d'une étude confiée à un prestataire spécialisé

Résultats et évaluation de l'action

Une amélioration du service rendu à la population

Une meilleure attractivité et un accroissement potentiel du nombre de chalands

Mots-clefs

Complémentarité, Services, Proximité, Santé, Cohésion sociale, Porteur de projet